

Règlements du Concours Photos – MON PASSAGES INSOLITES

Tirage du 20 juillet

1. Conditions de participation :
 - Le participant doit publier une photo Instagram (pas en story mais bien sur son compte Instagram) d'une œuvre de PASSAGES INSOLITES 2022.
 - Ajouter en description de la photo : Concours X @lespassagesinsolites #mespassageinsolites.
 - Suivre le compte @lespassagesinsolites.
 - Suivre le compte @hotel71.
 - Le participant doit mettre son compte Instagram en mode publique.
2. Le concours a lieu via Instagram.
3. Le/la gagnant.e sera tiré.e le 20 juillet 2022 à midi.
4. Le/la gagnant.e sera tiré.e par tirage au sort.
 - 4.1. Les 2 prix sont :
 - 2 billets pour le spectacle d'humour d'Ève Côté au Théâtre Petit Champlain – Valeur de 80\$.
 - 1 nuitée à l'Hôtel 71 – Valeur de 330\$.
5. Le/la gagnant.e sera dévoilé.e à la maison Hazeur, 27 rue Notre Dame – 20 juillet à 17h via un commentaire Instagram.
6. Les prix seront réclamés à la maison Hazeur, le 23 juillet 2022.
7. Les employés ainsi que les gens qui sont domiciliés à EXMURO et PASSAGES INSOLITES ne peuvent participer à ce concours.
8. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
9. L'épreuve à laquelle se soumet le participant : publier une photo publiquement sur son compte Instagram.

Règlements du concours – MON PASSAGES INSOLITES

Tirage du 20 août

1. Conditions de participation :
 - Le participant doit publier une photo Instagram (pas en story mais bien sur son compte Instagram) d'une œuvre de PASSAGES INSOLITES 2022.
 - Ajouter en description de la photo : Concours X @lespassagesinsolites #monpassagesinsolites.
 - Suivre le compte @lespassagesinsolites.
 - Suivre le compte @hotel71.
 - Le participant doit mettre son compte Instagram en mode publique.
2. Le concours a lieu via Instagram.
3. Le/la gagnant.e sera tiré.e le 20 août 2022 à midi.
4. Le/la gagnant.e sera tiré.e par tirage au sort.
 - 4.1. Les 2 prix sont :
 - 1 nuitée à l'Hôtel 71 – Valeur de 330\$.
 - 4 billets pour le musée de la Civilisation – Valeur de 100\$.
5. Le/la gagnant.e sera dévoilé.e à la maison Hazeur, 27 rue Notre Dame – 27 août à 17h via un commentaire Instagram.
6. Les prix seront réclamés à la maison Hazeur, le 23 août 2022.
7. Les employés ainsi que les gens qui sont domiciliés à EXMURO et PASSAGES INSOLITES ne peuvent participer à ce concours.
8. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
9. L'épreuve à laquelle se soumet le participant : publier une photo publiquement sur son compte Instagram.

Règlements du concours – MON PASSAGES INSOLITES

Tirage du 20 septembre

1. Conditions de participation :
 - Le participant doit publier une photo Instagram (pas en story mais bien sur son compte Instagram) d'une œuvre de PASSAGES INSOLITES 2022.
 - Ajouter en description de la photo : Concours X @lespassagesinsolites #monpassagesinsolites.
 - Suivre le compte @lespassagesinsolites.
 - Suivre le compte @hotel71.
 - Le participant doit mettre son compte Instagram en mode publique.
2. Le concours a lieu via Instagram.
3. Le/la gagnant.e sera tiré.e le 20 septembre 2022 à midi.
4. Le/la gagnant.e sera tiré.e par tirage au sort.
 - 4.1. Les 2 prix sont :
 - Un souper 5 services pour 2 au restaurant L'Orygine – Valeur de 170\$.
 - 2 expériences thermales au Strøm spa – Valeur de 150\$.
5. Le/la gagnant.e sera dévoilé.e à la maison Hazeur, 27 rue Notre Dame – 20 septembre à 17h via un commentaire Instagram.
6. Les prix seront réclamés à la maison Hazeur, le 24 septembre 2022.
7. Les employés ainsi que les gens qui sont domiciliés à EXMURO et PASSAGES INSOLITES ne peuvent participer à ce concours.
8. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
9. L'épreuve à laquelle se soumet le participant : publier une photo publiquement sur son compte Instagram

Règlements du concours – MON PASSAGES INSOLITES

Tirage du 20 octobre

1. Conditions de participation :
 - Le participant doit publier une photo Instagram (pas en story mais bien sur son compte instagram) d'une œuvre de PASSAGES INSOLITES 2022.
 - Ajouter en description de la photo : Concours X @lespassagesinsolites #monpassagesinsolites
 - Suivre le compte @lespassagesinsolites.
 - Suivre le compte @hotel71.
 - Le participant doit mettre son compte Instagram en mode publique.
2. Le concours a lieu via Instagram.
3. Le/la gagnant.e sera tiré.e le 20 octobre 2022 à midi.
4. Le/la gagnant.e sera tiré.e par tirage au sort.
 - 4.1. Les 2 prix sont :
 - Un panier découverte de produits locaux du Petit Champlain (Les petits mösus, La fudgerie, Faux mouvements, Maison Smith et Cidrerie Pedneault) – Valeur de 250\$
 - 2 billets pour une croisière évasion à Québec (AML) – Valeur de 100\$
5. Le/la gagnant.e sera dévoilé.e à la maison Hazeur, 27 rue Notre Dame – 20 octobre à 17h via un commentaire Instagram.
6. Les prix seront réclamés à la maison Hazeur, le 22 octobre 2022
7. Les employés ainsi que les gens qui sont domiciliés à EXMURO et PASSAGES INSOLITES ne peuvent participer à ce concours.
8. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
9. L'épreuve à laquelle se soumet le participant : publier une photo publiquement sur son compte instagram